

LA RÉGION S'ATTAQUE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Rouyn-Noranda, le 31 mars 2015 – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) annonce la formation d'un comité régional dédié à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Coordonné par le CREAT, le comité regroupant une douzaine de membres régionaux s'est réuni une première fois ce 24 mars. Issus des Directions régionales des Ministères (MDDELCC, MFFP, MTQ, MAMOT), du Parc national d'Aiguebelle, des deux Organismes de bassins versants Abitibi-Jamésie et du Témiscamingue, de l'Association touristique de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs de l'Abitibi-Témiscamingue, du Centre technologique des résidus industriels, de la MRC de Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda, les membres du comité sont tous confrontés à la problématique des espèces exotiques envahissantes.

Situation en Abitibi-Témiscamingue

À ce jour, plusieurs espèces exotiques envahissantes sont présentes dans la région où elles occasionnent des impacts négatifs pour la flore et la faune locale, ainsi que pour certains secteurs d'activités. Parmi les plus notoires se trouvent le Myriophylle à épis (dans plusieurs lacs de Rouyn-Noranda), le Roseau commun (le long des grands axes routiers et dans les canaux de drainage), la Salicaire pourpre (milieux humides et pâturages abandonnés) et l'Alpiste roseau (milieux humides, cours d'eau et rivages). Ces espèces seront pratiquement impossibles à éliminer, malgré les nombreux efforts entrepris.

Heureusement pour nos écosystèmes et pour l'usage quotidien que nous en faisons, la région est encore relativement épargnée par la colonisation d'autres espèces. Toutefois, certaines espèces très préoccupantes, telles que le Cladocère épineux et la Puce d'eau en hameçon, sont aux portes de l'Abitibi-Témiscamingue et s'accrochent aux fils des pêcheurs de plusieurs lacs ontariens voisins. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle le comité se mobilise.

Avec l'arrivée des beaux jours, nombreux seront les amateurs de plein air à parcourir plusieurs plans d'eau de la région. Certaines précautions très simples comme l'inspection et le nettoyage des embarcations pourraient leur permettre de profiter à plus long terme de nos si beaux lacs et rivières.

Le comité régional axera sa stratégie de lutte aux EEE en trois volets : sensibilisation, déclaration des contaminations et contrôle des populations répertoriées. Une campagne de sensibilisation sur les impacts des EEE sera organisée cette année, alors que le comité collabore à la bonification de la nouvelle plateforme de détection précoce ([Sentinelle](#)) mise au point par le MDDELCC pour consigner les déclarations des observations de tout un chacun, photographies à l'appui. Le contrôle des populations, troisième axe de la stratégie de lutte, sera travaillé par la suite, nécessitant davantage de moyens.

Plusieurs outils à découvrir

Afin de mieux comprendre cet enjeu, plusieurs capsules vidéo sont disponibles, dont :

- [Espèces exotiques envahissantes : 5 étapes pour protéger son lac \(4 min 16\)](#)
- [Freinons l'envahissement du fleuve et de nos plans d'eau! \(1 min 45\)](#)

La CRRNT a publié une étude sur le [contrôle des espèces aquatiques envahissantes en Abitibi-Témiscamingue](#). Cette étude, qui contient une carte de répartition des espèces aquatiques envahissantes dans notre région, est à la base de la formation du comité.

À propos du CREAT

Le CREAT est un organisme qui regroupe des intervenants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue afin de protéger l'environnement, en accord avec les principes du développement durable. L'organisme a notamment réalisé un projet en lien avec les plantes à caractère envahissant intitulée « Gare à l'envahisseur ! » : http://www.creat08.ca/even_plantes.php

- 30 -

Pour information : Clémentine Cornille, directrice générale
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
819 762-5770
info@creat08.ca

Image 1. Myriophylle à épis (crédit : Bibiane Racette, CREAT)



Image 2. Cladocère épineux sur une ligne de pêche (crédit: Andrea L. Jaeger Miehl, Michigan State University)



Écrevisse à taches rouges

Élodée du Brésil



ATTENTION

ÉVITEZ D'INTRODUIRE DES ENVAHISSEURS EXOTIQUES DANS NOS PLANS D'EAU

Moules zébrées

Gobie à taches noires

Potamoï crépu

Poisson rouge (Carassin)

Myriophylle à épi

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être catastrophiques pour la faune et la flore des plans d'eau du Québec !

SI VOUS UTILISEZ UNE EMBARICATION : AVANT et APRÈS USAGE

- **INSPECTEZ** votre embarcation et votre matériel;
- **REJETEZ** boue, végétaux et animaux loin d'un plan d'eau;
- **VIDANGEZ** l'eau de cale, du moteur et du vivier;
- **LAVEZ** à l'eau chaude, à haute pression ou laissez sécher 5 jours votre embarcation et le matériel qui a été en contact avec l'eau;
- **NE REMETTEZ PAS** à l'eau vos appâts de pêche, morts ou vivants.

SI VOUS AVEZ UN AQUARIUM :

- **NE REJETEZ JAMAIS** des poissons, des tortues, des plantes, de l'eau d'aquarium ou de jardins aquatiques dans les cours d'eau ou dans les fossés, drains et égouts.

Pour plus d'information : mddefp.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/



Développement durable, Environnement, Faune et Parcs

Québec

Image 1. Affiche du MDDELCC : Évitez d'introduire des envahisseurs exotiques dans nos plans d'eau